

Compte rendu de réunion n°04 du 24 novembre 2021 - Comité de suivi

Auteur : CAUE86

Objet de la réunion :

- Point d'avancement étude par le Moe
- Site internet
- Point sur publication finale

Le présent compte-rendu sera considéré comme approuvé s'il n'a fait l'objet d'aucune réclamation écrite adressée au CAUE 86 dans un délai de 48 h.

NOM	Coordonnées	Présent	Excusé	Diff. CR
MAITRE D'OUVRAGE	Conseil départemental de la Vienne			@
Mme Bénédicte Normand DAEE	bnormand@departement86.fr		X	
Mme Julia Belaunde		X		
MAITRISE D'ŒUVRE	francois.bonneaud@free.fr			@
M. François Bonneaud	Mandataire	X		
Mme Hélène Sirieys				
Mme Monique Chauvin		X		
M. Pascal Chevallier		X		
M. Stéphane Bertin				
AUTRES PARTICIPANTS				
M. Patrick Guédon – CEN NA	p.guedon@cen-na.org	X@		@
Mme Sirot-Devineau Conseil régional NA	anne-francoise.sirot-devineau@nouvelle-aquitaine.fr	X		@
Mme Françoise Gaillard DREAL – paysagiste conseil	gaillardfse@gmail.com	X@		@
M. Alain De Nayer DREAL	alain.de-nayer@developpement-durable.gouv.fr	X@		@
Mme Séverine Verdier DDT	severineverdier@vienne.gouv.fr		X	@
M Romain Naudin		X@		
CAUE86	contact@caue86.fr			@
Frédéric Lerond		X		
Sophie Aubégny		X		

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

Décisions prises	A faire par...	Date de réalisation ou suivi
<p> □ Calage du calendrier <ul style="list-style-type: none"> - COPIL : juin 2022 le CAUE86 voit pour bloquer une date sur l'agenda du Président, Joëlle Peltier le cas échéant - CST : mars 2022 : le CAUE86 voit pour bloquer une date sur l'agenda du Président, Joëlle Peltier le cas échéant. Préfiguration de l'ordre du jour : Présentation de l'équipe ; présentation du site ; présentation du livre-guide ; point d'avancement de l'étude ; planning - Comité de suivi : tous les 2 mois. </p> <p> □ Demandes/Précisions du MOe Aide demandée pour cibler les personnes à rencontrer pour les entretiens prévus au marché : le comité scientifique et technique de mars devra permettre d'avancer sur ce point pour le MOe </p> <p> □ Réalisation d'un livre-guide Une carte A3 mobile des entités paysagères, jointe à la publication, demandée : pas intégrée au devis qui a été signé. M. Naudin transmettra avant le prochain comité de suivi un devis complémentaire spécifique à la fourniture de cartes. Un rdv en présence physique de l'éditeur est nécessaire avant le prochain comité de suivi. M. Naudin ira consulter le site de l'Atlas des paysages de Dordogne avant ce rdv. Le Moe propose que lors de ce rendez-vous le traitement d'une entité paysagère type soit étudié. M. Naudin valide cette proposition de chapitre test. Le Moe va proposer un sommaire. L'Etat s'interroge sur le rendu d'une entité paysagère dans ce format. Le Moe précise qu'une réécriture va avoir lieu. Et que c'est le site internet et l'atlas qui sont au cœur du projet. Sur le principe de rendre l'ouvrage payant, le CAUE précise que le CD86 va acquérir un certain nombre d'exemplaires (700 à 1000). En parallèle Geste éditions va diffuser de son côté 500 exemplaires pour le grand public. </p> <p> □ Suite à donner par le Maître d'Ouvrage Dates à fixer avec le président du Conseil départemental : en mars comité de suivi et en juin comité de pilotage </p>	Moe/ Gestes Ed.	

